



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 13 juillet 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous fais part de ce qui suit :

Les avions de combat de la soi-disant « coalition internationale » illégitime dirigée par les États-Unis d'Amérique ont commis un nouveau crime dans la nuit du 13 juillet, heure de Damas, lorsqu'ils ont visé délibérément des civils innocents, des femmes et des enfants pour la plupart : ils ont frappé des zones civiles de la région d'Albou Kamal (province de Deïr el-Zor) et fait des dizaines de morts et de blessés ainsi que des destructions considérables au niveau des habitations, des biens privés et des infrastructures.

Ces raids aériens criminels menés par la coalition internationale illégitime ont visé les villages de Baghouz Faouqani et de Soussé, situés sur la rive orientale de l'Euphrate, dans la région d'Albou Kamal. D'après des informations confirmées, on dénombre à ce jour 30 morts et des dizaines de blessés parmi les civils, des femmes et des enfants pour la plupart. D'après des sources médicales et locales, ce bilan pourrait s'alourdir compte tenu de la gravité des blessures et de l'impossibilité d'évacuer bon nombre de personnes vers les hôpitaux ou de les extirper des décombres, du fait de l'intensité et de la persistance des raids barbares menés contre ces villages par les avions de combat américains. Comme susmentionné, cette agression a occasionné des dégâts considérables aux habitations, aux biens publics et privés et aux infrastructures de ces villages, où les logements se sont effondrés sur les habitants.

La République arabe syrienne rappelle la position juridique et politique qui est la sienne de longue date, à savoir que la coalition internationale illégitime porte atteinte à la souveraineté de l'État et à son unité et intégrité territoriale et contredit les dispositions de la Charte et des résolutions du Conseil de sécurité. Le Gouvernement syrien rejette tout prétexte invoqué pour justifier cette agression et souligne que ceux qui sont à la tête de cette coalition illégitime sont conscients de la composition démographique et géographique de la région et savent pertinemment qu'elle est peuplée. Ils mènent ces raids aériens barbares pour faire pression sur les habitants de ce secteur, en représailles à leur refus d'autoriser les milices des soi-disant Forces démocratiques syriennes à entrer dans leurs villages. Les États-Unis cherchent à renforcer leur présence et à faire avancer leurs ambitions dans ces secteurs et sur l'ensemble du territoire syrien.



Mon gouvernement a adressé des dizaines de lettres au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité depuis la constitution en 2014 de cette coalition illégitime, qui agit sans en avoir été mandatée par le Conseil de sécurité et échappe à son contrôle. Ces lettres comportent des informations avérées au sujet des crimes commis par la coalition en Syrie, qui ont fait à ce jour des centaines de morts et des dizaines de milliers de blessés parmi des civils innocents, dont certains mutilés à vie, et détruit des biens publics et privés et des infrastructures le long de l'Euphrate, notamment des ponts, des écoles, des hôpitaux, des stations de pompage d'eau et des centrales électriques.

La ville de Raqqa est devenue le symbole de la barbarie et de la criminalité des États-Unis et des autres pays qui constituent la coalition internationale illégitime : au lieu de combattre le terrorisme en Syrie, comme elle le prétend, cette coalition a enfreint tous les interdits et a attaqué maintes fois les Forces arabes syriennes, pour percer le blocus imposé aux terroristes de l'organisation Daech. De plus, cette coalition illégitime et les milices des Forces démocratiques syriennes ont conclu des accords suspects et vils avec Daech, désignée comme entité terroriste, afin d'obtenir l'évacuation de leurs combattants, de leurs familles et de leurs armes et de lutter contre l'armée syrienne dans la province de Deïr el-Zor et ailleurs.

Il est regrettable, voire surprenant de constater que le Conseil de sécurité et le Secrétariat n'interviennent pas à la suite des crimes qui sont perpétrés par la coalition internationale illégitime, d'autant que les membres du Conseil continuent de défendre et de promouvoir les organisations terroristes qui s'en prennent au peuple syrien et à l'intégrité territoriale du pays, alors qu'ils ne font aucun cas des massacres qui sont perpétrés par la coalition à Deïr el-Zor, Alep, Raqqa et Hassaké devant le monde entier, sous prétexte de lutter contre Daech, alors que cette coalition n'a pas laissé un puits intact dans cette région, tant elle est résolue à empêcher ces installations de fonctionner à nouveau, de reprendre la production et de soutenir l'économie syrienne, qui a grandement pâti du terrorisme, des crimes de la coalition et des mesures économiques coercitives unilatérales imposées par les États-Unis, l'Union européenne et d'autres pays.

La République arabe syrienne demande une fois de plus aux gouvernements des États qui constituent cette coalition illégitime de s'acquitter de leurs responsabilités juridiques, morales et humanitaires, de se retirer de cette funeste entreprise et d'empêcher les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France de continuer à induire l'opinion internationale en erreur au sujet de leurs visées véritables hostiles, qui sont d'imposer leur hégémonie sur les peuples et les pays du monde et la loi du plus fort. Mon pays souligne à nouveau qu'au bout du compte, l'histoire et l'opinion mondiale consigneront les crimes commis par cette coalition et pourront les prouver.

Mon gouvernement demande instamment aux organes compétents de l'ONU de s'acquitter de leurs devoirs et de leurs responsabilités, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de façon équitable, impartiale et professionnelle. La République arabe syrienne réaffirme qu'avec ses alliés et amis qui sont attachés à l'état de droit et à la légalité, elle est soucieuse d'établir la sécurité, la stabilité et la paix dans le monde, et s'efforce de parvenir à une solution pacifique et durable à la situation dans le pays par la signature d'accords de réconciliation nationale et la régularisation de la situation des civils qui ont été leurrés au sujet de la réalité des faits. L'État syrien et ses alliés continueront de combattre les groupes terroristes armés en tous lieux, conformément aux devoirs et aux responsabilités qui sont les leurs au regard de la constitution nationale et du droit international, à savoir protéger les citoyens et préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays. La Syrie protège ainsi les autres peuples contre les crimes terroristes et la menace du terrorisme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**
